

# INFORMATION ET VENTE



## POINT INFO BUS

**04 79 89 77 32**

Place de la Gare – Albertville  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h-12h et de 15h-17h45 et le samedi : 9h-12h



## URGENCE LIGNES JUNIOR

**06 27 61 95 96**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 6h30 à 9h et de 16h30 à 18h30. Et le mercredi de 6h30 à 9h, de 12h à 13h30, de 16h30 à 18h30..

À contacter en cas d'urgence uniquement.



E-Boutique



Internet



info-tra@transdev.com



tra-mobilite Arlysère



Dépositaires

Liste disponible sur tra-mobilite.com

tra-mobilite.com

## TARIFS DU PASS ANNUEL JUNIOR

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022

Les tarifs dépendent du lieu de résidence de votre enfant

	TARIF PAR ENFANT			
	1 <sup>ER</sup>	2 <sup>E</sup>	3 <sup>E</sup>	4 & +
Résidents Arlysère Tarif Normal	165€	165€	83€	Gratuit
Résidents Arlysère Tarif Réduit *	110€	110€	55€	Gratuit
Résidents et point de montée hors Arlysère	200€	200€	100€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Normal	82,50€	82,50€	41,50€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Réduit*	55€	55€	28€	Gratuit
Double Domiciliation jusqu'au 10/07 (délivrance d'un 2 <sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR)	Gratuit			
Double Domiciliation à partir du 11/07 (délivrance d'un 2 <sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR)	55€	55€	55€	Gratuit
Duplicata	15€			

\* le tarif réduit est consenti exclusivement à la condition suivante :

- si l'inscription est effectuée entre le 1<sup>er</sup> mai et le 10 juillet inclus
- ou si l'élève n'a jamais voyagé avec un abonnement annuel TRA MOBILITE sur le territoire d'Arlysère
- ou si un changement de domiciliation est avéré à partir du 11 juillet 2022 (justificatif à fournir)
- ou si l'inscription de l'élève dans l'établissement scolaire est avérée à partir du 11 juillet (justificatif à fournir).

## DOUBLE DOMICILIATION (GARDE ALTERNÉE)



Lorsque l'enfant dispose de deux adresses de domiciliation durant l'année scolaire. Un 2<sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR vous sera délivré à l'adresse du 2<sup>ème</sup> parent.

Renseignez-les au moment de l'inscription en ligne entre le 1<sup>er</sup> mai et le 10 juillet pour obtenir une gratuité, à partir du 11 juillet il vous sera appliqué un tarif de 55€ par enfant. De plus, le réseau TRA MOBILITE ne pourra garantir une place pour votre enfant.

# MON PASS ANNUEL JUNIOR POUR VOYAGER EN RÈGLE...

(Ré)Inscription au PASS ANNUEL JUNIOR



**JE DOIS RENOUELER MA DEMANDE EN LIGNE TOUS LES ANS**

Inscris-toi sur [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com) pour commander ton abonnement annuel

## LE PASS ANNUEL JUNIOR EST RIGOREUSEMENT PERSONNEL



- Il est valable pour la durée de l'année scolaire sur le parcours effectif entre le point de montée dans le véhicule et l'établissement scolaire comme indiqué au recto
- « Pas de PASS, pas de CAR », le PASS doit être présenté obligatoirement à chaque montée dans le véhicule ainsi qu'au contrôleur au cours du trajet
- L'élève doit respecter le Règlement relatif à la sécurité et à la discipline, et au point de montée et à l'intérieur du véhicule

## EN CAS DE VOL OU DE PERTE DU PASS ANNUEL JUNIOR



Rendez-vous sans attendre sur [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com) pour faire une demande de duplicata au prix de 15€. Le PASS ANNUEL JUNIOR sera à retirer au POINT INFO BUS. Sur votre demande, un titre provisoire vous sera retourné par mail.

## RÈGLEMENT RELATIF À LA SÉCURITÉ & À LA DISCIPLINE DANS LES TRANSPORTS

Le règlement des transports a pour objet de prévenir les accidents, d'assurer la discipline à la montée, à la descente et à l'intérieur des véhicules. Toute infraction sera sanctionnée en rapport au comportement de l'élève au vu du tableau des sanctions téléchargeable sur le site [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com)

Le règlement est censé être connu dès l'inscription. Il relève également du devoir et de la responsabilité du transporteur de le faire appliquer.



GÉOLOCALISER MON BUS EN TEMPS RÉEL\*



664

JUNIOR

## HORAIRES LIGNE

Du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 7 juillet 2023

Rognaix  
La Rochette  
Esserts-Blay  
Ecole Primaire



tra-mobilite.com



- **Rognaix**  
La Rochette
- **Rognaix**  
Les Isles
- **Rognaix**  
Varambon
- **Rognaix**  
Ecole Primaire
- **Rognaix**  
Chef-Lieu
- **Rognaix**  
Les Planets
- **Rognaix**  
Le Bayet
- **Saint-Paul-sur-Isère**  
Ecole Prim et Mat.
- **Saint-Paul-sur-Isère**  
Mairie
- **Saint-Paul-sur-Isère**  
La Croix
- **Esserts-Blay**  
Chef-lieu
- **Esserts-Blay**  
Ecole Primaire

# Lundi , mardi , jeudi et vendredi

A l l e r		N° de Circuit	664	
		Jours de fonctionnement	LMJV	LMJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires	
Rognaix	La Rochette		8:00	13:00
Rognaix	Les Isles		8:03	13:03
Rognaix	Varambon		8:04	13:04
Rognaix	Ecole Primaire		8:05	13:05
Rognaix	Chef-Lieu		8:08	13:08
Rognaix	Les Planets		8:12	13:12
Rognaix	Le Bayet		8:13	13:13
Saint-Paul-sur-Isère	Ecole Prim et Mat.		8:15	13:15
Saint-Paul-sur-Isère	Mairie		8:21	13:16
Saint-Paul-sur-Isère	La Croix		8:24	13:21
Esserts-Blay	Chef-lieu		8:28	13:28
Esserts-Blay	Ecole Primaire		8:30	13:30

R e t o u r		N° de Circuit	664	
		Jours de fonctionnement	LMJV	LMJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires	
Esserts-Blay	Ecole Primaire		11:30	16:30
Esserts-Blay	Chef-lieu		11:32	16:32
Saint-Paul-sur-Isère	La Croix		11:39	16:39
Saint-Paul-sur-Isère	Le Château		11:42	16:42
Saint-Paul-sur-Isère	Mairie		11:44	16:44
Saint-Paul-sur-Isère	Ecole Prim et Mat.		11:45	16:45
Rognaix	Le Bayet		11:47	16:47
Rognaix	Les Planets		11:48	16:48
Rognaix	Chef-Lieu		11:49	16:49
Rognaix	Ecole Primaire		11:50	16:50
Rognaix	Varambon		11:51	16:51
Rognaix	Les Isles		11:52	16:52
Rognaix	La Rochette		12:00	17:00

## Vacances 2022/2023

- **TOUSSAINT** : du 22 octobre au 6 novembre 2022
- **NOËL** : du 17 décembre 2022 au 2 janvier 2023
- **HIVER** : du 4 au 19 février 2023
- **PRINTEMPS** : du 8 au 23 avril 2023
- **ASCENSION** : du 17 au 21 mai 2023
- **ÉTÉ 2023** : du 8 juillet au 31 août 2023

Aucun bus ne circule les jours fériés

**Jours de fonctionnement** : L : Lundi - M : Mardi - Me : Mercredi - J : Jeudi - V : Vendredi

**Attention !** L'élève doit se présenter à l'arrêt bien 5 minutes avant l'heure indiquée